



Rapport de la commission des pétitions

Chargée de l'examen de la Pétition CC de MM. Karl et Nils Voggensperger - Un stade pour tous-tes : Changeons le nom honteux du stade Juan-Antonio Samaranch ! (PE23/013)

Présidence : M. Elouan INDERMÜHLE ;

Membres présents : Mme Séverine GRAFF (rempl. Derya CELIK) ; Mme Constance VON BRAUN ; Mme Coralie DUMOULIN ; M. Mountazar JAFFAR ; M. Yusuf KULMIYE ; M. Yvan SALZMANN ; Mme Maurane VOUGA ; Mme Sevgi KOYUNCU ; M. Jean-Blaise KALALA.

Membres excusés : Mme Romane BENVENUTI ; Mme Françoise PIRON

Secrétaire : Chiara Lo Priore

Lieu : Salle du Conseil Communal

Date : 22 avril 2024

Début et fin de la séance : 16h00 – 18h00

Municipal concerné : M. Grégoire Junod, syndic.

Pétitionnaires : M. Nils et Karl Voggensperger

Rapporteur : Mme Maurane VOUGA

Il est procédé à l'audition des pétitionnaires (en présence du syndic)

L'un des pétitionnaires remercie les commissaires. Il dit que le stade a été renommé au nom Juan-Antonio Samaranch en 2001, l'année où ce dernier a quitté ses fonctions de président du CIO après 20 ans. Juan Antonio Samaranch a été le président du CIO, ce qui le lie indéniablement au sport, mais pour autant il n'a jamais eu aucune affiliation de manière directe avec le club de ce stade, à savoir le FC Stade Lausanne. Il estime inacceptable qu'une figure ouvertement fasciste soit le nom du stade de leur club.

Les pétitionnaires proposent un processus participatif pour choisir la nouvelle nomination du stade,

Il explique qu'on remet souvent en question à travers des débats publics le nom des rues, à l'instar des débats qui ont eu lieu au sein même de la Municipalité de Lausanne pour féminiser les noms des rues. En 1974, une année avant la mort de Franco, il y a des photos de Juan-Antonio Samaranch qui effectue un salut fasciste alors qu'on se situe quand même presque 30 ans après la fin de la Deuxième Guerre mondiale. A cette époque, cela faisait bien longtemps qu'il était connu de tous ce que cela signifiait de faire un salut fasciste. Il rappelle que, selon lui, il n'y a aucun contexte historique qui permette de remettre en question des propos ou l'affiliation politique que Juan-Antonio Samaranch a pu avoir.



L'un des pétitionnaires explique que, selon lui, cette pétition permet tout simplement d'envoyer un message d'inclusion, de diversité et aussi de non-tolérance vis-à-vis de ces valeurs du parti franquiste que Juan-Antonio Samaranch défendait.

Question aux pétitionnaires (en présence du syndic)

Plusieurs pétitionnaires partagent les préoccupations des pétitionnaires et estiment notamment que c'est tout à fait légitime, dans un pays démocratique de ne pas récompenser les criminels et les responsables de la guerre.

L'une des pétitionnaires demande quelle est l'utilité actuelle du stade de Juan-Antonio Samaranch et qui l'utilise maintenant que la première équipe du Stade Lausanne-Ouchy joue désormais au Stade Olympique de la Pontaise ? Par ailleurs, elle remercie les pétitionnaires pour la proposition de démarche participative pour trouver un nouveau nom au stade. Elle estime qu'il vaudrait la peine d'avoir un nom qui serait en lien avec le club ou les joueurs et joueuses qui l'utilisent.

Les pétitionnaires expliquent que la première équipe du Stade Lausanne-Ouchy ne peut pas jouer dans le stade Juan-Antonio Samaranch puisqu'il n'est pas aux normes pour la première division suisse, ni pour la Champion League. En revanche, les deux autres équipes jouent dans ce stade. Pour le moment, ces deux équipes sont divisées en deux clubs, à savoir une association et une société anonyme. Par conséquent, y jouent dans ce stade la deuxième équipe de la société anonyme ainsi que la première équipe de l'association, pour laquelle il joue. De surcroît, il y a également les juniors qui y jouent. Il arrive parfois que le stade Juan-Antonio Samaranch accueille des équipes professionnelles internationales en préparation, comme cela avait été le cas pour l'équipe de la Belgique. Il y a donc par moments aussi, bien que ce ne soit pas tous les ans, des équipes professionnelles qui sont là et qui jouent aussi sur ce stade.

L'un des pétitionnaires explique que concernant le choix du nouveau nom, ils n'ont pas la légitimité d'en proposer un. Raison pour laquelle ils proposent soit un processus participatif, soit de revenir simplement à l'appellation d'origine, qui était celle de Stade de Vidy, qui leur convient bien.

L'une des commissaires remercie les pétitionnaires. Elle se demande quel a été le déclencheur qui les a poussés à monter cette pétition. En effet, le stade a été renommé depuis 2001 avec le nom de Juan-Antonio Samaranch et cela est connu depuis cette date. Elle s'interroge donc pour quelles raisons ce n'est qu'en 2023 qu'ils ont introduit cette démarche.

L'un des pétitionnaires explique qu'il n'avait, en 2001, que deux ans et que son grand frère en n'avait que cinq. De plus, il explique que malgré le fait qu'il ait fait des études, notamment en histoire et en sport, il n'avait jamais connu le passé de Juan-Antonio Samaranch. Ce n'est qu'en 2023 que son frère et lui se sont tout simplement demandés, qui était Juan-Antonio Samaranch et pourquoi le stade avait son nom ?

Audition du syndic sans la présence des pétitionnaires

L'une des commissaires se questionne sur le processus d'attribution d'un nom à un stade. Est-ce qu'il s'agit d'une compétence de la Ville de Lausanne ou du club FC Stade-Lausanne ?

M. le Syndic explique qu'il ne s'agit pas d'une décision du club, étant donné que le stade est un bâtiment public. Le nom ne doit donc pas forcément être en rapport avec le club, mais plutôt avec la Ville. Il contextualise la décision de la Municipalité de l'époque renommant le Stade Juan-Antonio Samaranch, à savoir qu'elle a été prise à la majorité de la Municipalité. Toutefois, pour le cas du stade de Juan-Antonio Samaranch, il reconnaît ne pas être dans la même situation que pour la rue d'Agassiz ou pour le stade de Coubertin. Quand la Municipalité prend la décision de renommer le Stade Juan-Antonio Samaranch, l'on n'était pas dans le témoignage d'une époque, car le passé franquiste de Juan-Antonio Samaranch était déjà connu. Déjà à cette époque, cette



décision a fait couler de l'encre, mais même avant lorsqu'il a été élu président du CIO ou après au moment de son décès. En résumé, il a toujours été une personne controversée. La Municipalité de l'époque avait fait le choix de se dire que Juan-Antonio Samaranch était le Président du CIO, qu'il avait vraiment ancré à l'époque moderne le CIO à Lausanne, après Coubertin, en donnant à Lausanne le titre de capitale olympique, en 1994. La décision de renommé le stade au nom Juan-Antonio Samaranch s'expliquait pour sa contribution à l'olympisme et aux relations entre Lausanne et le mouvement olympique. Soit dit en passant, cela fait 30 ans cette année que Lausanne est la capitale olympique.

L'une des commissaires demande s'il est possible de déclarer si la Municipalité s'est éventuellement trompée à l'époque. Elle déclare que, certes aujourd'hui la génération est plus sensible ou réfractaire à tout, mais cette question l'intéresse et elle a l'impression qu'il y a un vrai débat à ce sujet. Elle n'en a pas encore discuté avec son groupe. Elle estime qu'il faut se demander si l'on a envie d'avoir une Ville où il y a un stade qui porte le nom d'un homme qui habitait au Palace à Lausanne et qui n'avait pas forcément les valeurs que la Ville souhaite actuellement soutenir.

M. le Syndic explique que la Municipalité n'a pas encore discuté de cette question. Il rappelle que la politique de la Ville préfère contextualiser les choses que d'effacer les noms. Dans l'histoire, il explique que l'on peut citer François Mitterrand, par exemple, qui a eu un passé pétainiste ainsi que pas mal de grandes figures politiques françaises qui ont engagé la guerre d'Algérie à un moment donné et qui ensuite ont embrassé leur époque parce que les choses ont changé. A l'inverse, on peut également citer des mouvements de gauche qui ont célébré les Khmers rouges pendant des années avant de se rendre compte qu'ils s'étaient trompés et qu'ils avaient fait fausse route. Il déclare qu'il y a beaucoup de personnages dans l'histoire, qui à différentes époques de leur vie, on un passé qui n'est pas linéaire. A son avis, il est toujours plus intéressant de contextualiser, de raconter les choses que de simplement les changer. Pour le cas de Juan-Antonio Samaranch, il explique que son nom pourrait se justifier étant donné qu'il est indéniable qu'il a joué un rôle majeur pour l'ancrage du CIO à Lausanne, pour l'organisation des manifestations sportives et le développement de la capitale olympique. Il reconnaît toutefois que cela était déjà contesté à l'époque. Il se souvient qu'il y avait des manifestations régulièrement, lors de réceptions du CIO, etc. Désormais, les choses sont plus apaisées dans la relation avec le CIO qu'elles l'étaient dans les années 90.

L'un des commissaires demande comment la Municipalité imagine concrètement la recontextualisation de Juan-Antonio Samaranch au sein du stade, à supposer que son nom soit gardé, étant donné qu'il n'y a pas de supporters qui y vont pour supporter les grandes équipes. Il donne l'exemple de la plaque explicative de la statue de David Pury à Neuchâtel.

M. le Syndic rappelle tout d'abord que le stade est utilisé par des clubs, notamment par des juniors pour des entraînements ainsi que pour des matchs. Il explique que des panneaux pourraient être installés devant le stade. Il explique qu'il y a aujourd'hui deux supports d'information à disposition : le support physique et le support numérique. Parfois, le support physique permet de renvoyer aussi au support numérique, qui est plus complet. Il admet qu'il n'y a pas beaucoup d'autres outils.

Délibération de la copet

L'un des commissaires affirme être convaincu par la pétition. Il explique que même si le passé de Juan-Antonio Samaranch était connu au moment où le stade a été renommé, cela n'empêche pas, comme soutenu par les pétitionnaires, de questionner cette décision. Actuellement, la Ville de Lausanne est dans un processus de féminisation du nom des rues de la ville. L'exemple de Louis Agassiz, qui est un scientifique qui a fait gloire et fortune sur la base des théories du racisme scientifique, pour lequel il a été décidé de renommer la rue, à raison, est assez intéressant. Il admet que chaque nom de rue ou de lieu qui a été nommé dans le passé est différent. Il estime que quand l'on parle de Pierre de Coubertin, il s'agit d'une tout autre logique, car ce dernier n'a pas fait gloire ou fortune de sa pensée, de ses idées, etc, tandis que c'est le cas pour Juan-Antonio Samaranch. A son avis, il n'est pas forcément nécessaire de contextualiser, car ses



propos sont clairs et l'histoire est claire sur ce point. Les pétitionnaires ont bien expliqué que même en 1975, Juan-Antonio Samaranch a tenu des propos fascistes, alors que les crimes du régime de Franco étaient connus. Comme M. le Syndic l'a expliqué, dans les années 90, il y avait eu déjà des contestations. Il estime que Juan-Antonio Samaranch n'a pas sa place sur le bâtiment qui appartient à la Ville de Lausanne.

L'une des commissaires estime que la recontextualisation n'apporte pas grand-chose dans ce cas, si ce n'est que de rappeler qu'il était fasciste. Elle a l'impression que Juan-Antonio Samaranch a profité d'une conjoncture qui l'a mené à être élu à la présidence du CIO à Lausanne. Elle n'est pas du tout attachée à cette personne, ni n'a envie que sa Ville soit liée à ce nom.

L'une des commissaires estime aussi que la question de rebaptiser un stade n'est pas comparable à renommer le nom des rues. Lorsqu'on habite à la Rue Agassiz, c'est un peu plus compliqué de changer son adresse. A l'inverse, pour un stade, personne ne vit et les fédérations ou club sportifs s'habitueront rapidement à ce changement de nom. Elle estime que cet hommage n'est pas une trace d'un passé historique à Lausanne. Par conséquent, elle estime que cet hommage du présent de l'époque peut maintenant laisser place à un nouvel hommage d'un nouveau présent.

Une autre commissaire déclare ne pas être d'accord avec tous ses préopinants. Selon elle, Juan-Antonio Samaranch a tout de même présidé le CIO pendant les années où il s'agissait vraiment de l'essor du CIO. A cette époque, il y avait beaucoup de discussions concernant un départ éventuel de Lausanne et au final, le CIO est resté à Lausanne. Lausanne doit donc beaucoup à Juan-Antonio Samaranch. Elle ne voit pas ce qui déclencherait tout à coup un changement d'avis aujourd'hui alors que cette décision a été prise en 2001 et qu'entre temps, il est décédé et qu'il y a eu tout un travail post-franquiste. Elle rappelle que le gouvernement de Franco était quand même le gouvernement en place pendant toutes ces années, bien qu'il soit un gouvernement fasciste. Juan-Antonio Samaranch était peut-être zélé sur son adhésion aux idées fascistes, mais c'était une personne qui comptait mondialement au niveau espagnol et il était représentant de son pays qui était l'Espagne, qui était dirigée par Franco pendant de nombreuses années. Par conséquent, elle pense qu'en effet, la contextualisation n'a pas forcément sa place dans ce cas. Elle entend bien que renommer un stade ne pose pas trop de problème pratique, mais du moment où la décision avait été prise et où il n'y a pas eu de nouveaux faits ou éléments qui font que l'on puisse remettre cette décision en question, il n'est pas important de changer son nom.

Vote :

*Par 8 oui, 2 non, et 0 abstentions, les membres présents de la Commission des pétitions décident, en application de l'art.73 lit. a) RCCL, de renvoyer la pétition à la Municipalité pour **étude et rapport-préavis.***

Lausanne, le 6 juin 2024

La Rapportrice :

Maurane Vouga